

Vous pouvez télécharger le formulaire de demande d'habilitation sur ce lien

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES

ATTESTATION DE COLLABORATEUR

❖ POUR LE COLLABORATEUR SALARIE OU AGENT COMMERCIAL

DANS TOUS LES CAS

- ✓ Une copie de sa pièce d'identité, ou le cas échéant copie de son titre de séjour pour un ressortissant d'un Etat tiers
- ✓ Copie de la carte professionnelle du titulaire, si la carte a été délivrée par une préfecture.
- ✓ Pour un collaborateur agent commercial, un justificatif d'assurance en responsabilité civile.(effet au 1^{er} octobre 2015)

Pour un ressortissant d'un Etat tiers

- ✓ Un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois, ou à défaut un document «équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative de cet Etat



ATTENTION TOUTES LES PIECES DOIVENT ETRE PRODUITES EN LANGUE FRANCAISE OU TRADUITES PAR UN TRADUCTEUR ASSERMENTE.

**REMUNERATION POUR L'INSTRUCTION ET LA DELIVRANCE DE L'ATTESTATION
COLLABORATEUR: 50€
Arrêté du 19 juin 2015**